

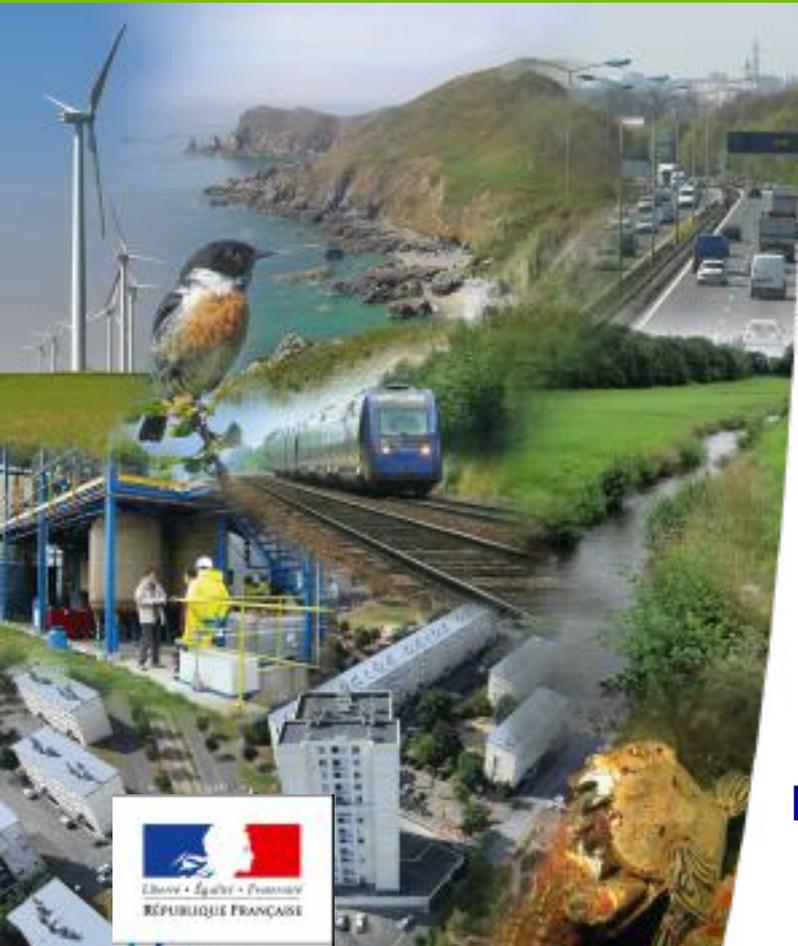
DREAL BASSE-NORMANDIE DDTM CALVADOS

DPC

Mondeville

Élaboration du Plan de Prévention des
Risques Technologiques (PPRT)

Réunion des personnes et organismes associés
du 22 novembre 2012



Recours aux territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et eau

Présent
pour
l'avenir

Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

1. Rappel des conclusions de RPOA2 et
avancement des travaux
2. Présentation des résultats de l'étude de
délocalisation du dépôt de DPC
3. Stratégies possibles et principes
réglementaires concernant le futur

Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

1. Rappel des conclusions de RPOA2 et avancement des travaux
2. Présentation des résultats de l'étude de délocalisation du dépôt de DPC
3. Stratégies possibles et principes réglementaires concernant le futur

Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

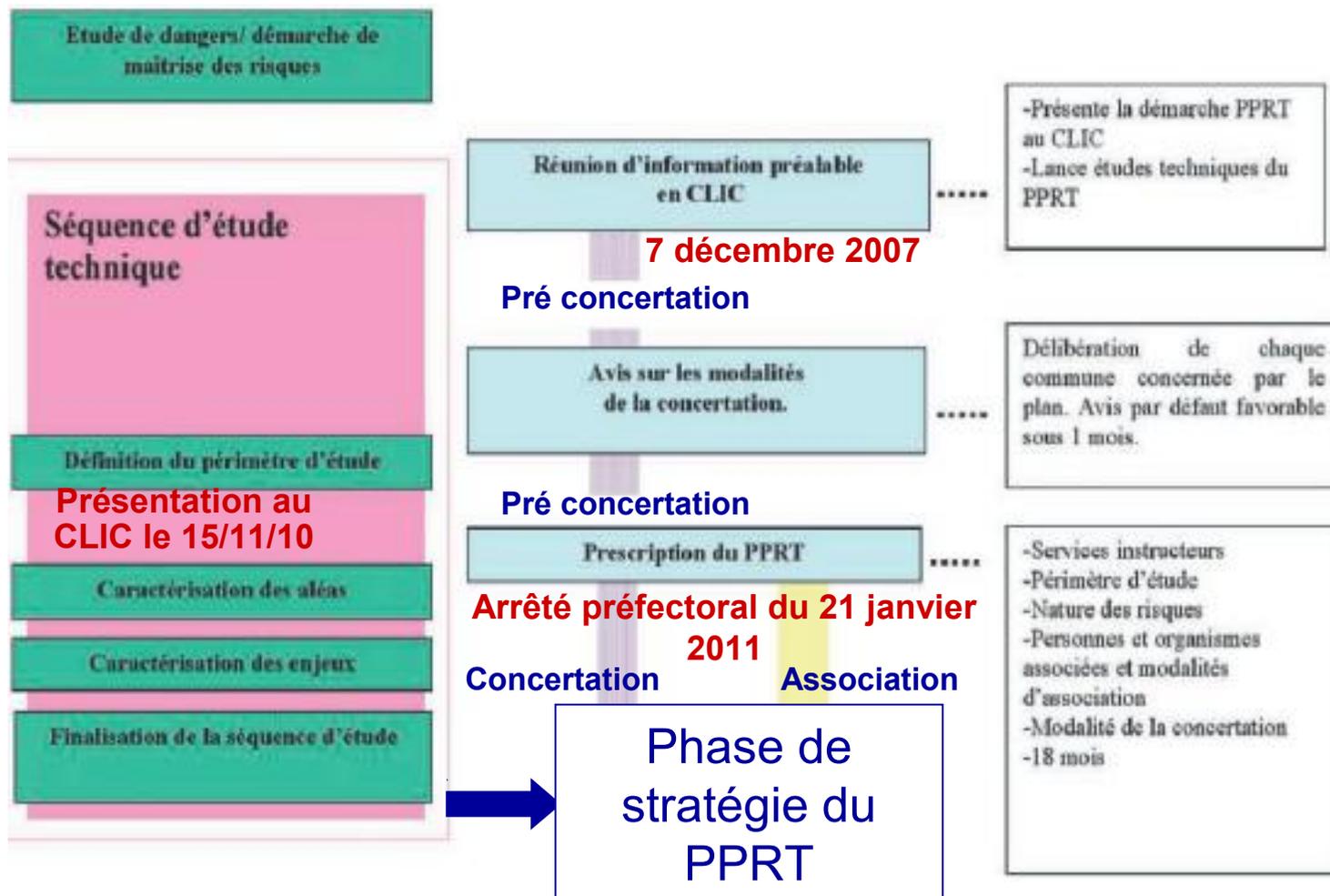
Rappel des conclusions

- Etude viaduc
- Zonage brut
- Mesures foncières
- Grands principes de zonage réglementaire



Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

Rappel des principales étapes d'élaboration du PPRT



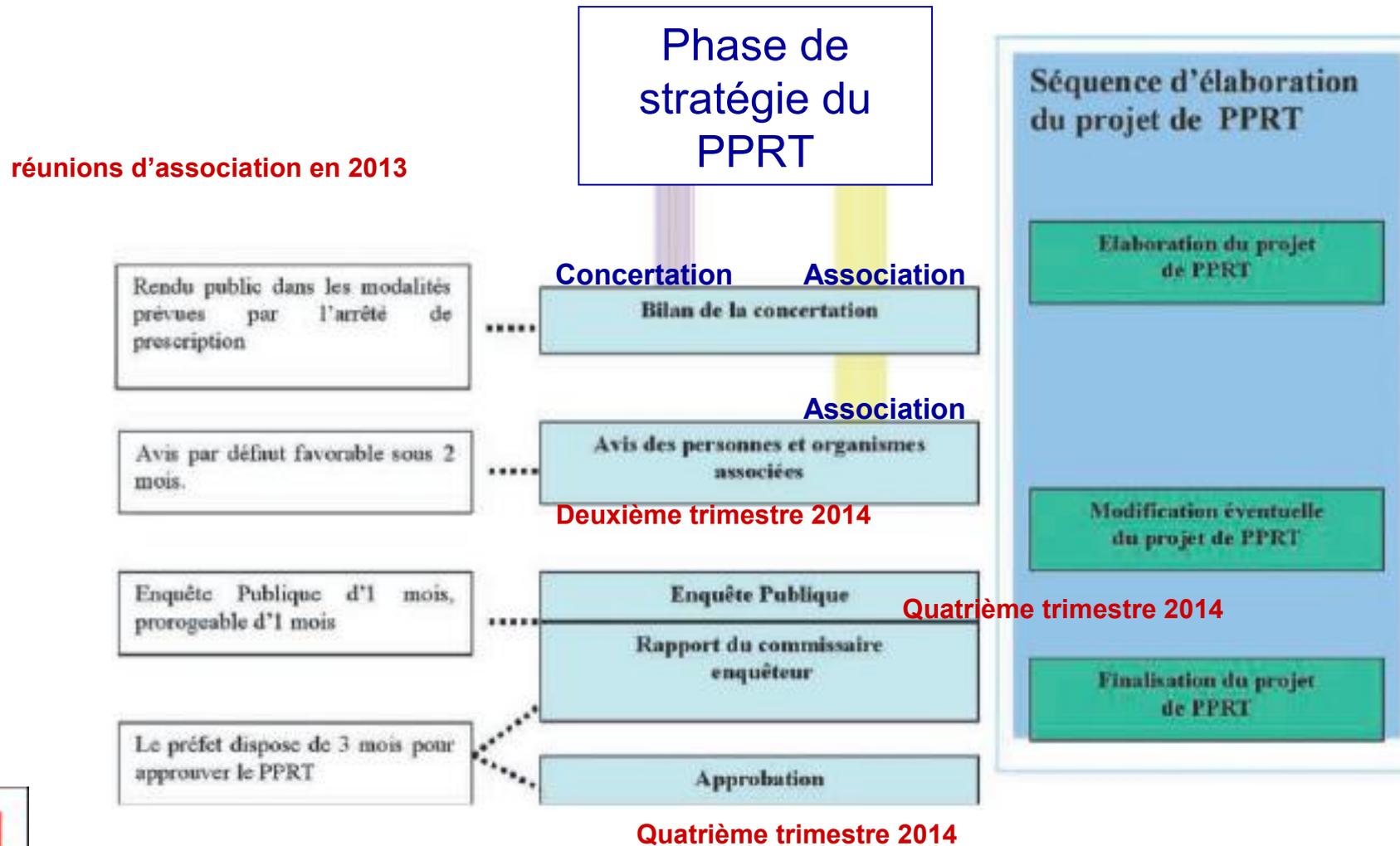
1ère réunion d'association le 23 juin 2011

2ème réunion d'association le 24 novembre 2011

3ème réunion d'association le 22 novembre 2012

Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

Rappel des principales étapes d'élaboration du PPRT



Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

Avancement des travaux depuis RPOA2

Information en zone de mesures foncières potentielles

| | |
|---------------------------------------|-------------------|
| Habitation sur Hérouville Saint-Clair | 21 mai 2012 |
| Habitations sur Mondeville | 18 septembre 2012 |
| Activités | 13 novembre 2012 |

Echanges avec les collectivités territoriales

| | |
|------------------------------------|---------------------------|
| Hérouville Saint-Clair | 1 ^{er} mars 2012 |
| Mondeville | 6 mars 2012 |
| Caen la mer | 15 mai 2012 |
| Caen | 2 juillet 2012 |
| Ensemble des collectivités et SPLA | 12 octobre 2012 |

Etudes techniques

| | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| Faisabilité du déplacement du dépôt | Finalisé |
| Estimations foncières | Pour fin mai 2013 |
| Estimations vulnérabilités | Pour fin septembre 2013 |

Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

1. Rappel des conclusions de RPOA2 et avancement des travaux
- 2. Présentation des résultats de l'étude de délocalisation du dépôt de DPC**
3. Stratégies possibles et principes réglementaires concernant le futur

Etude de faisabilité de la délocalisation du dépôt DPC

- ♦ Voir la présentation CETE NC

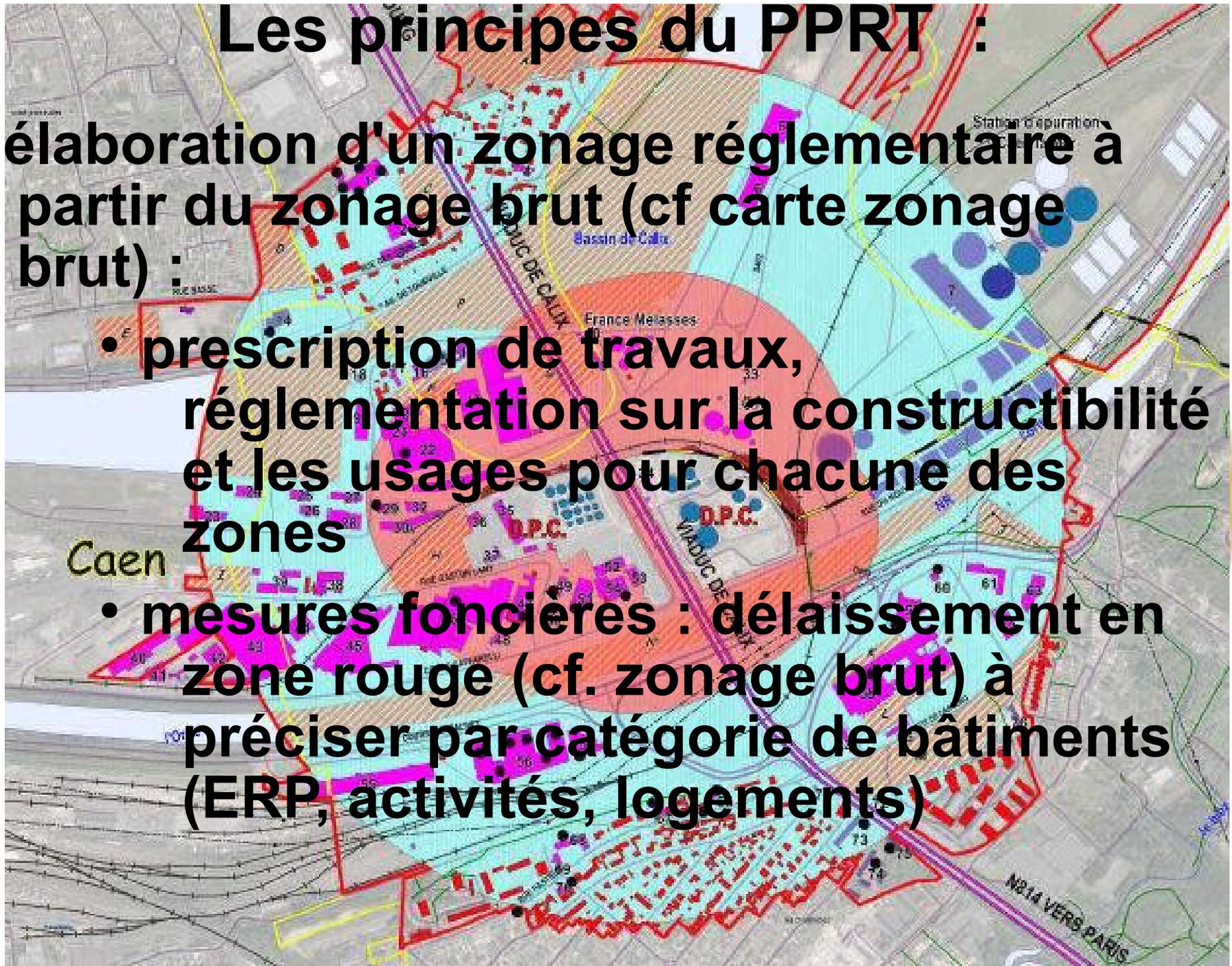
Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

1. Rappel des conclusions de RPOA2 et avancement des travaux
2. Présentation des résultats de l'étude de délocalisation du dépôt de DPC
- 3. Stratégies possibles et principes réglementaires concernant le futur**

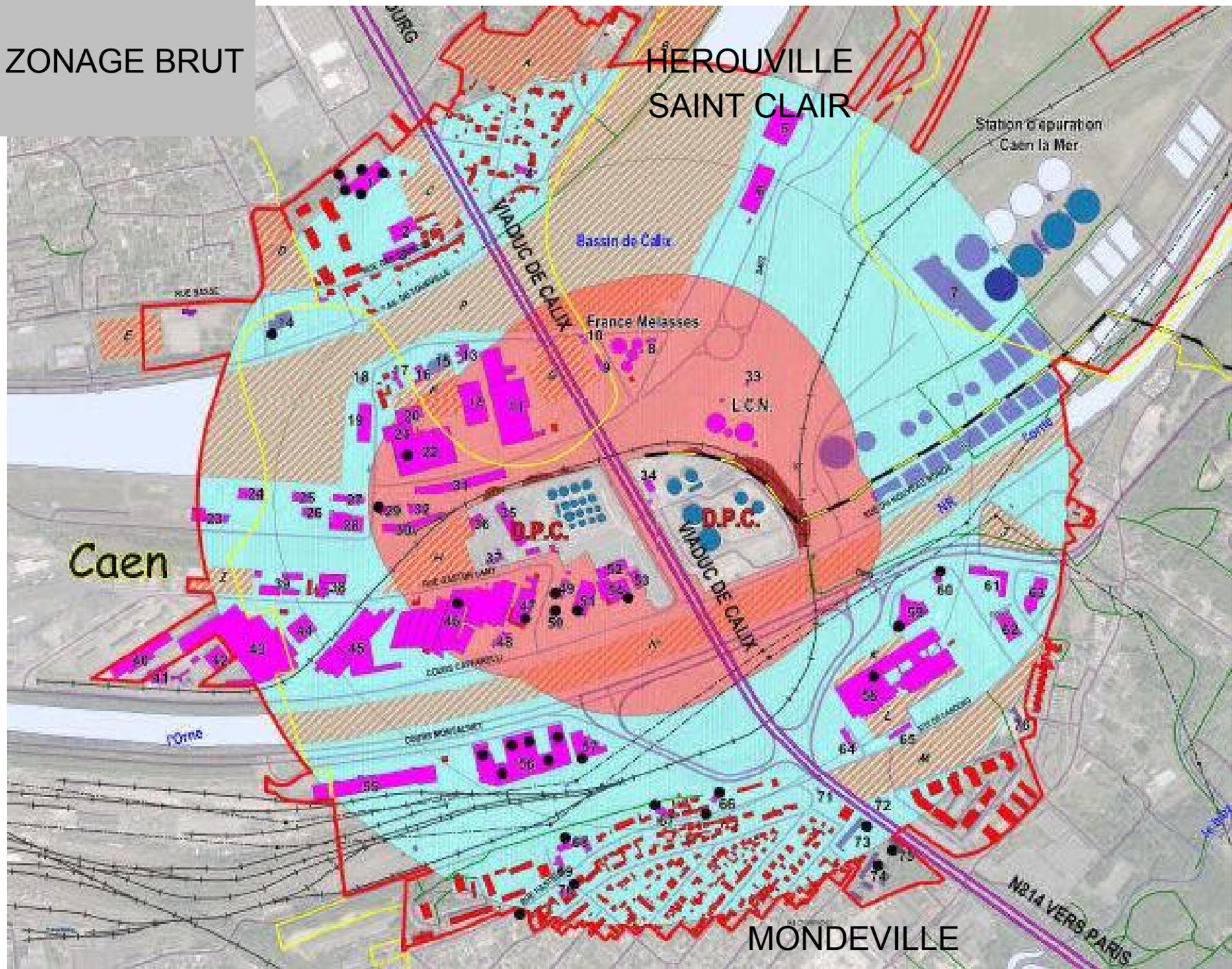
Les principes du PPRT :

élaboration d'un zonage réglementaire à partir du zonage brut (cf carte zonage brut) :

- prescription de travaux, réglementation sur la constructibilité et les usages pour chacune des zones
- mesures foncières : délaissement en zone rouge (cf. zonage brut) à préciser par catégorie de bâtiments (ERP, activités, logements)



ZONAGE BRUT



Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

Les travaux sur le bâti existant :

prescription de travaux :

- afin de réduire la vulnérabilité
- à concurrence de 10% de la valeur vénale

possibilité de financement partiel pour les logements
(crédits d'impôts, etc...)

Non aggravation de la vulnérabilité globale du bâtiment dans le cas d'aménagement ou d'extension

Les prescriptions sur le bâti futur :

- prise en compte des aléas
- ne pas augmenter la vulnérabilité

Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

Les mesures de délaissement

- D'office pour les habitations et les ERP

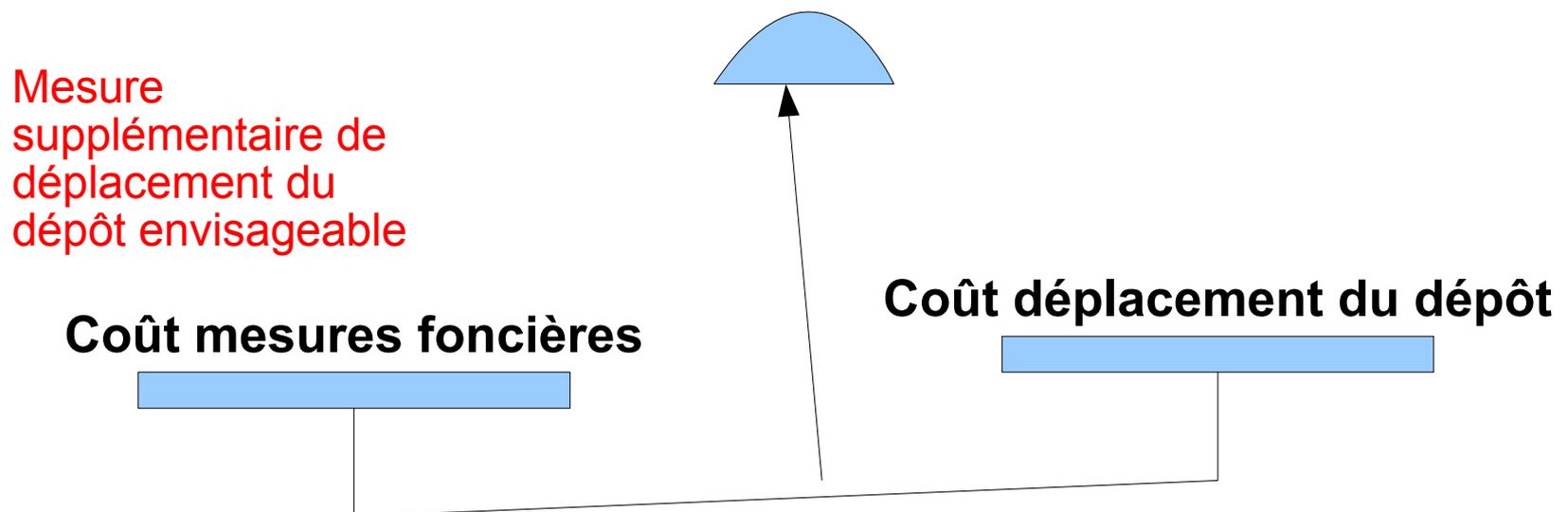
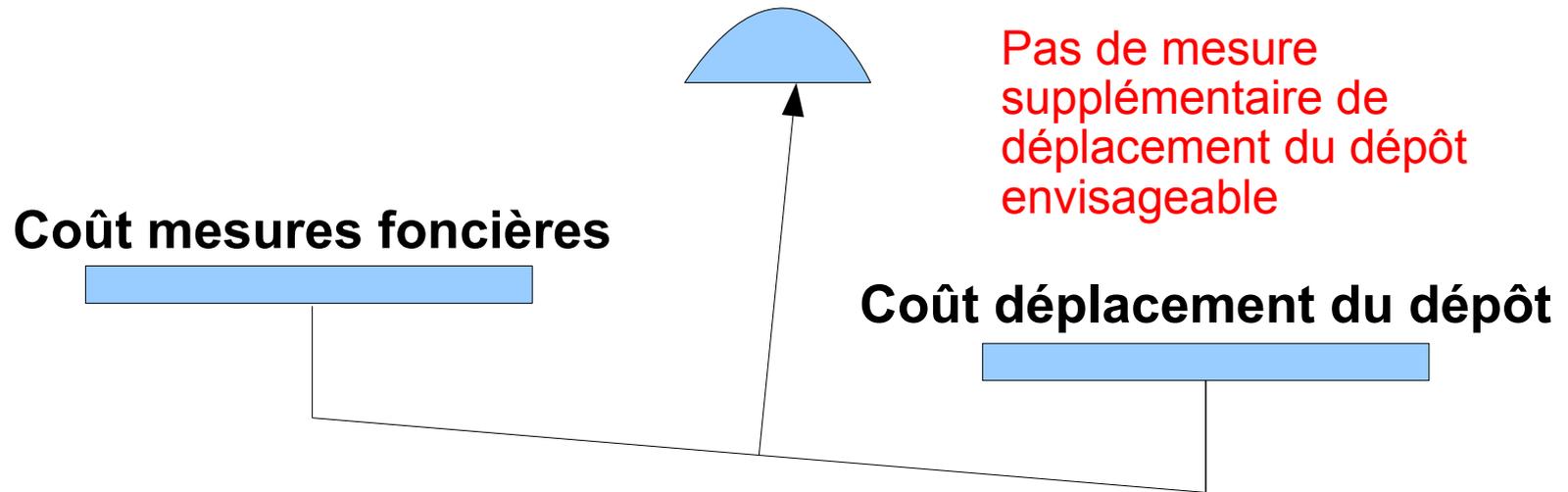
- Modulable pour les activités

- Spécificités de l'établissement
 - sans occupation permanente,
 - activités connexes ou nécessaires dans la zone,
 - activités du secteur tertiaire,
 - activités nécessitant de s'implanter dans une zone portuaire,
 - activités à faible enjeu,
 - ...
- Faisabilité technique et financière de mesures de réduction de la vulnérabilité tenant compte de l'état des bâtiments
-

Fondé sur la valeur vénale prise en charge de façon tripartite par l'exploitant, l'Etat et les collectivités bénéficiaires de la contribution économique territoriale

Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

Mesures foncières / Mesures supplémentaires ?



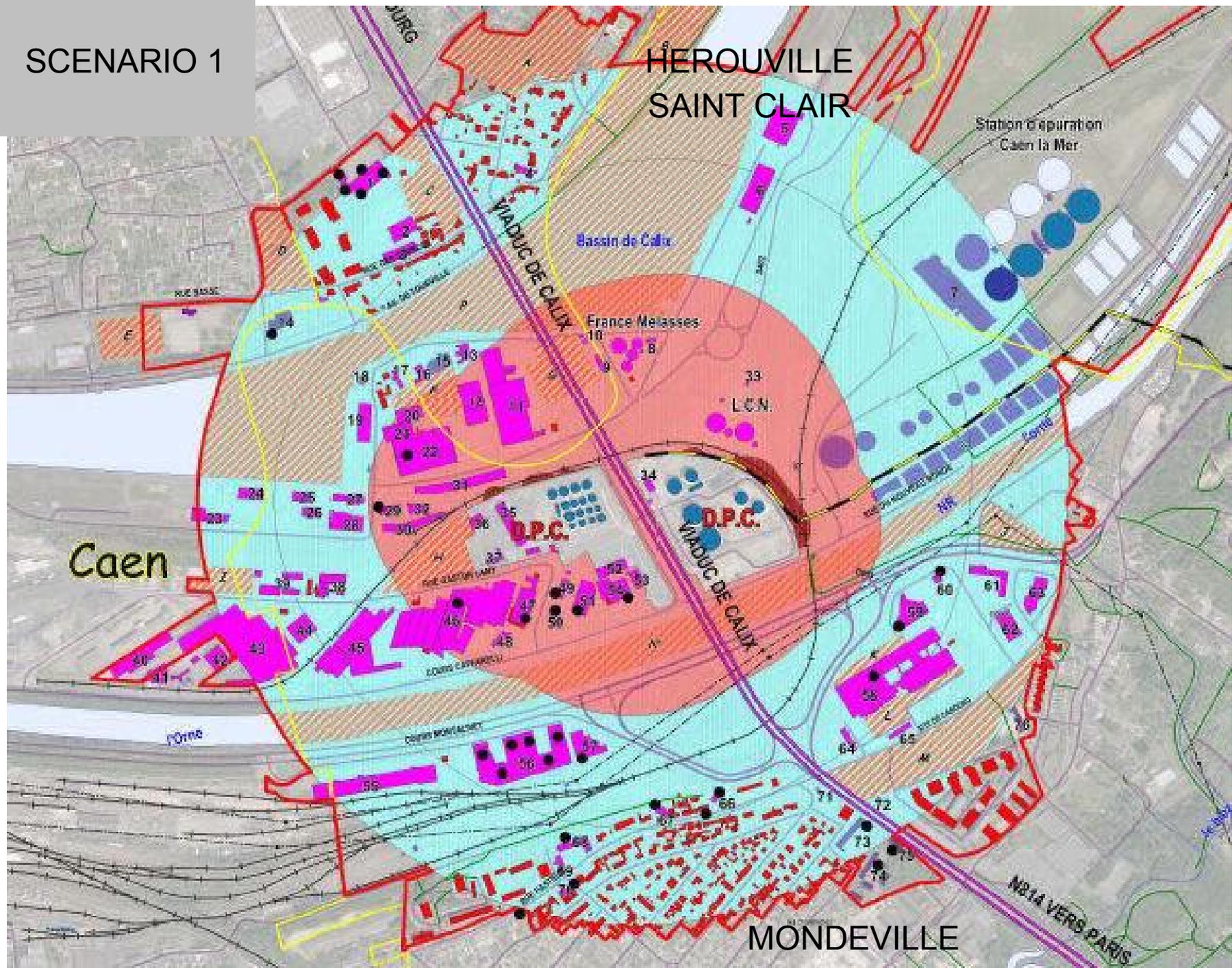
Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

La stratégie du PPRT : quels leviers ?

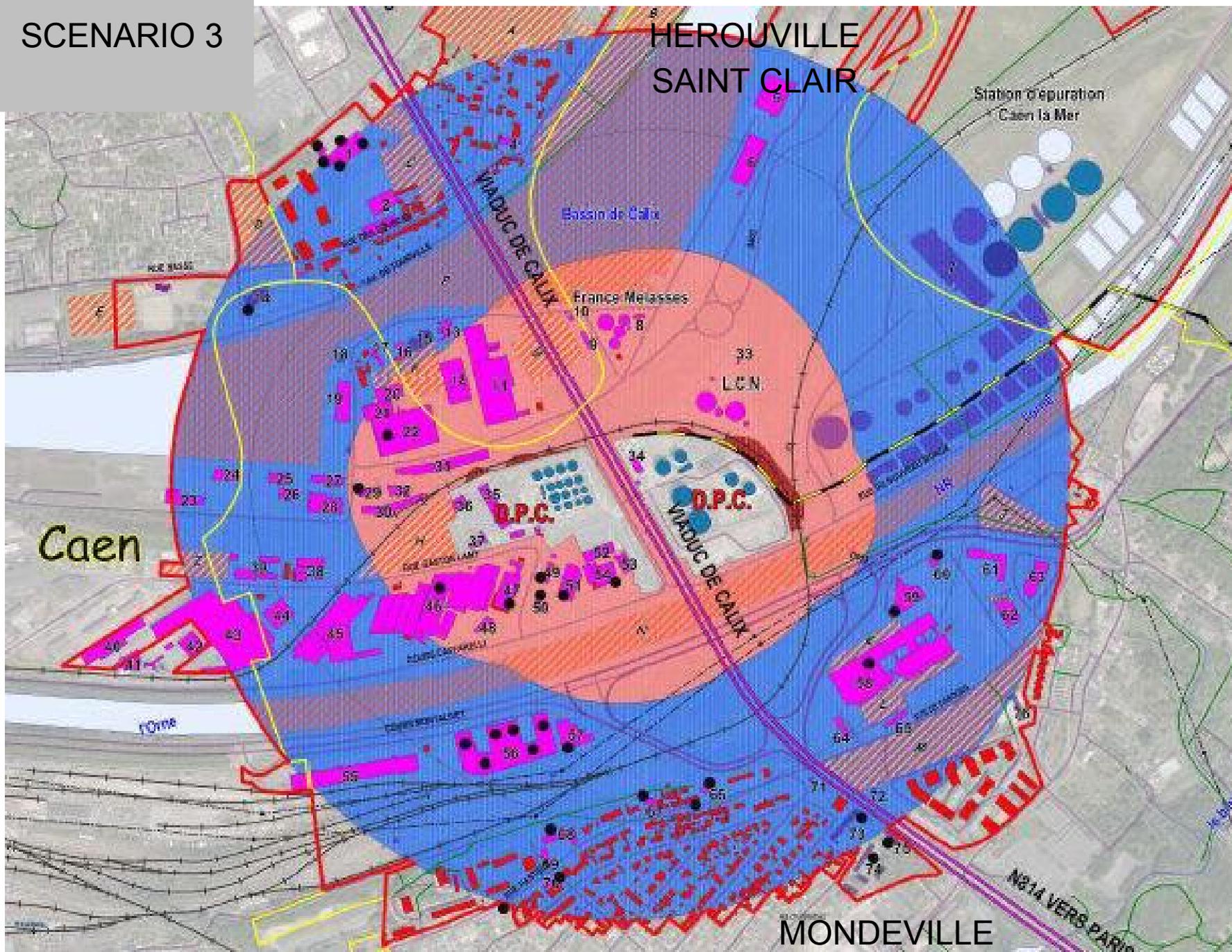
Principe général : ne pas augmenter la vulnérabilité, voire la réduire

- Le zonage, qui doit respecter le zonage brut (cf les scénarios présentés ci-après)
- Le règlement qui définit le champ du possible en matière de constructibilité et d'usage (principe : interdiction en zones rouges sauf exceptions – autorisation sous conditions en zones bleues)
- Le champ d'application des mesures foncières (localisation des secteurs concernés)

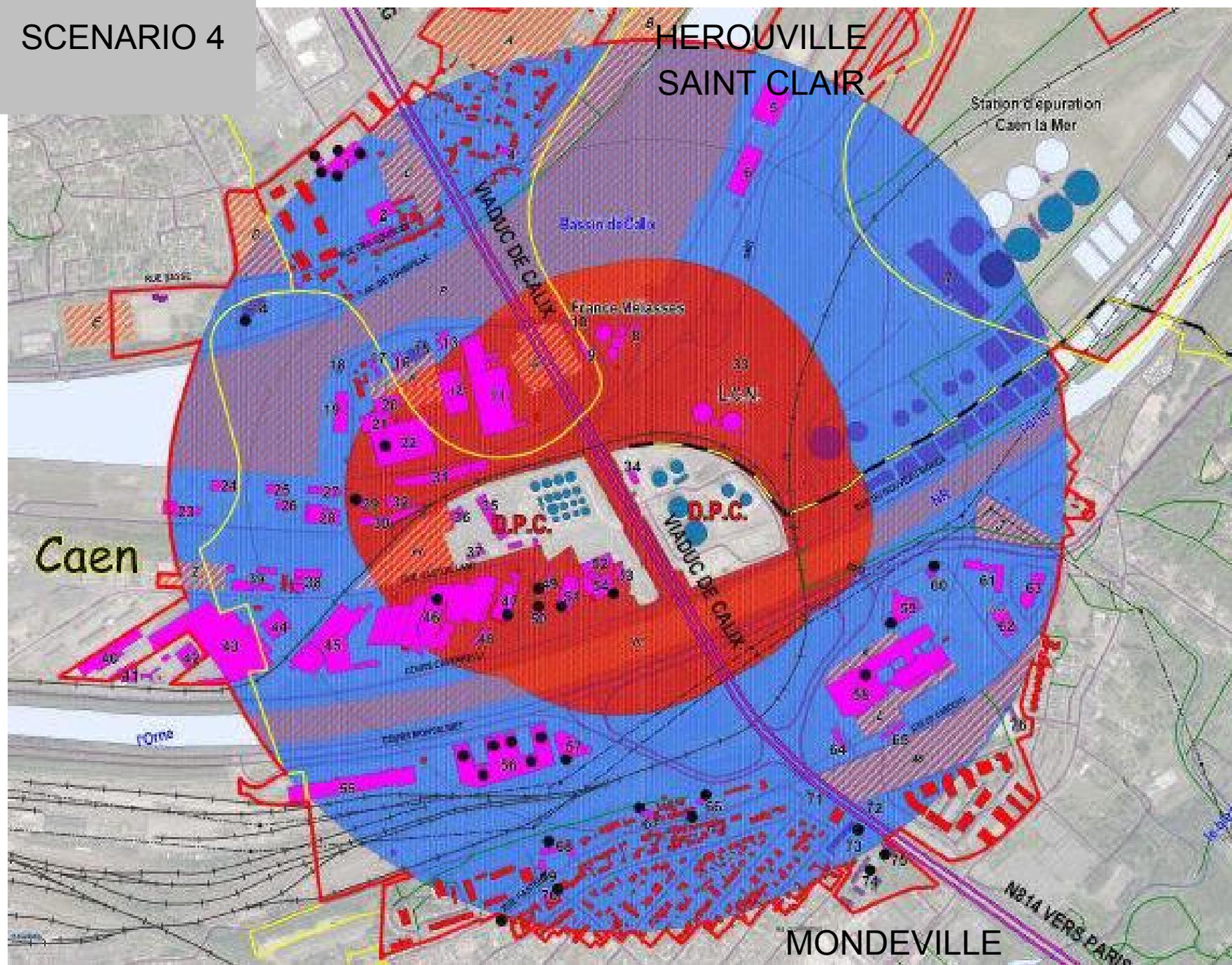
SCENARIO 1



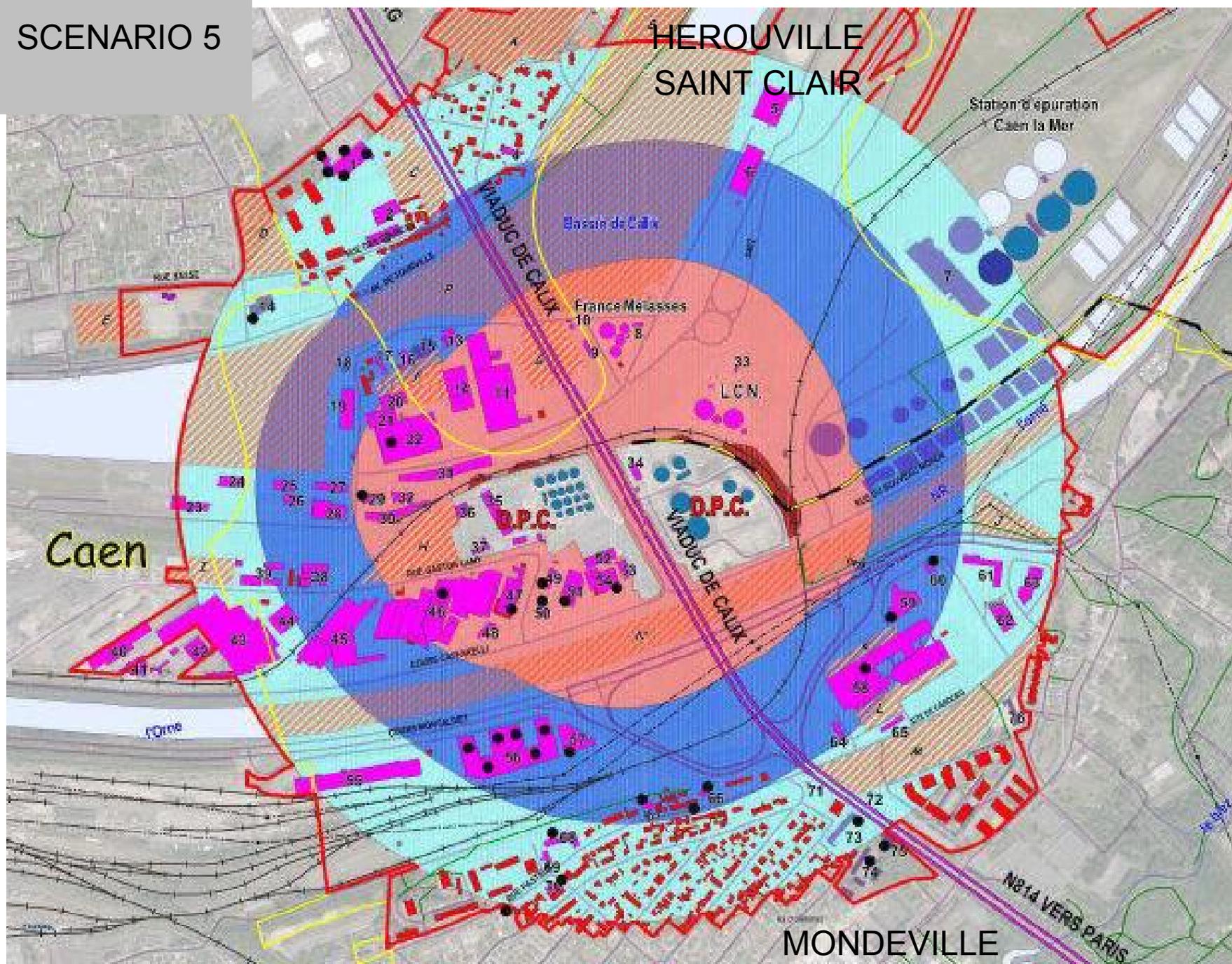
SCENARIO 3

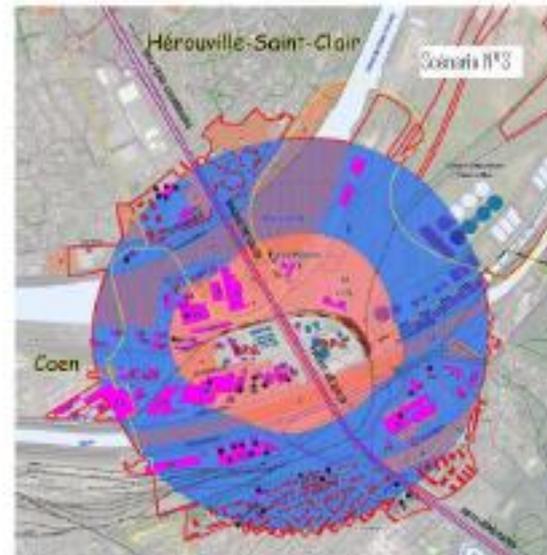
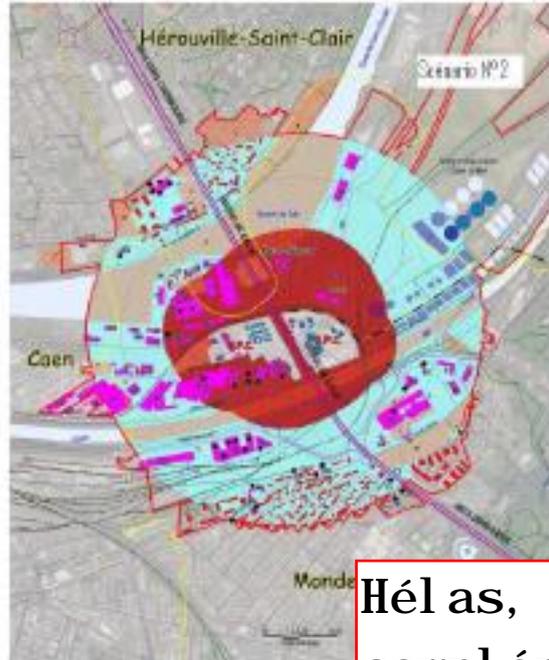
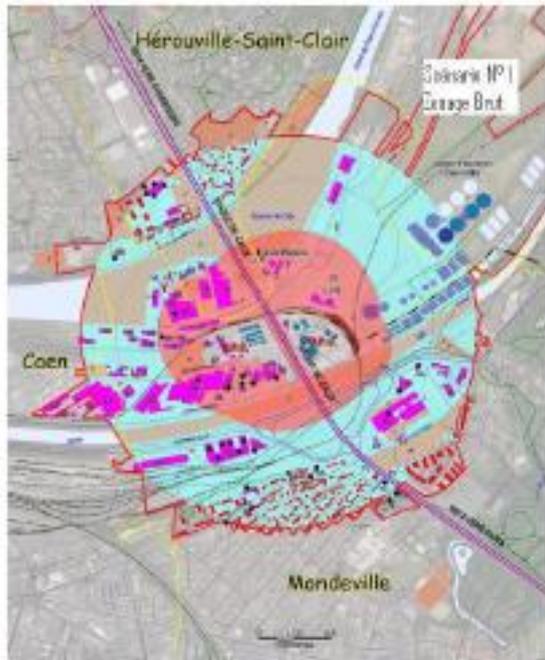


SCENARIO 4

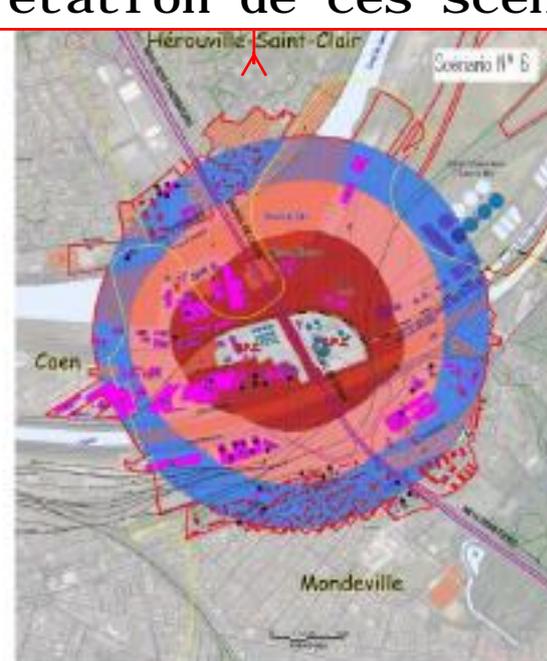
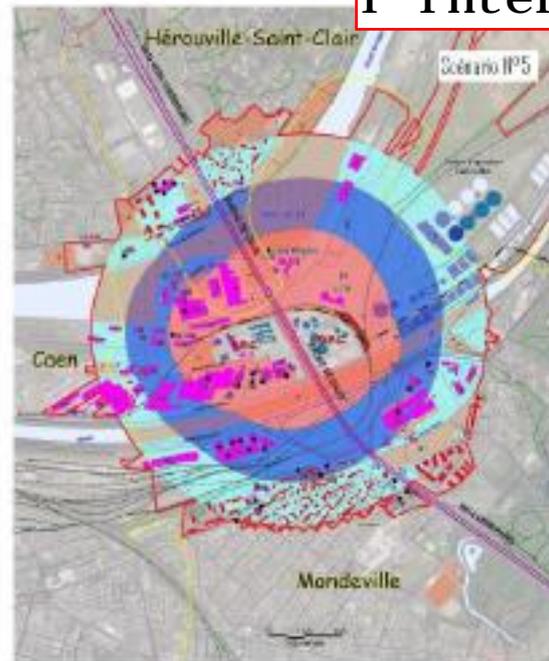
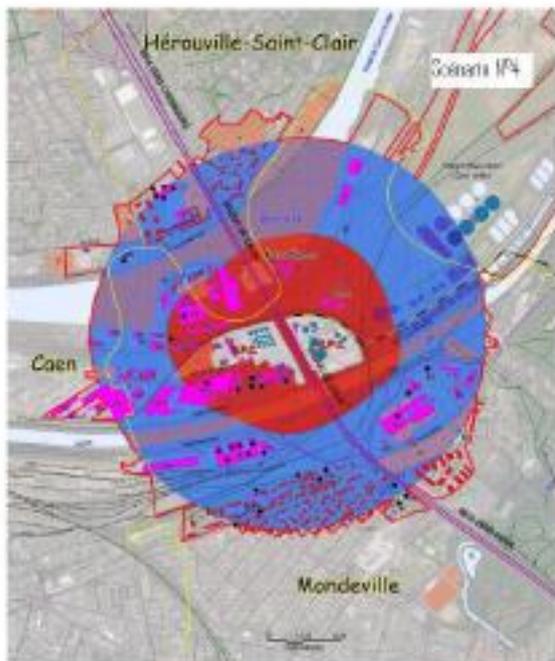


SCENARIO 5





Hélas, aucune information complémentaire n'est donnée sur l'interprétation de ces scénarios.



Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

Définition de projet :

Réalisation d'aménagements ou d'ouvrages ainsi que de constructions nouvelles et extension, changement de destination ou reconstruction des constructions existantes.

Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

Principes réglementaires sur le futur

- Voir tableau comme base de travail

Élaboration du Plan de Prévention des Risques Technologiques de DPC à Mondeville

Les perspectives de la poursuite de l'élaboration du PPR

- **Réalisation des études foncières et vulnérabilité**
- **Travail de définition du zonage et règlement associé en lien avec les acteurs du territoire**

Merci de votre attention

